

Le petit

BIERNOIS



www.bierne.fr

Facebook : Le nouveau p'tit Biernois

mairie@bierne.fr



Chères Biernoises, Chers Biernois,

C'est la première fois que je vous écris en tant que Maire et tenais à vous remercier, à nouveau, de votre confiance lors de ces dernières élections !

La période estivale m'a permis, avec l'équipe municipale, de prendre connaissance des dossiers prioritaires et depuis quelques semaines nous nous employons à vous montrer notre engagement pour le mieux vivre de chacun d'entre vous, grâce au travail de nos agents municipaux et nos rencontres avec les collectivités tel que la CCHF.

Le premier engagement a été votre participation (402 votants) à notre premier acte de démocratie participative lors de la consultation concernant le pont du Petit Millebrugge et pour lequel je ne manquerai pas de vous tenir informés quant à la suite de ces travaux. Mais bientôt et également sur l'avenir de la Maison Leprêtre.

Ces engagements, vous l'avez bien compris ne se discutent pas derrière des réseaux sociaux dont personne ne peut être dupe.

Vous le constatez, les choses changent déjà dans notre village. Notre bien-être commun est ma seule préoccupation au quotidien avec l'ensemble de la majorité municipale.

Je vous dis à très bientôt et au plaisir de vous rencontrer lors des diverses manifestations qui se dérouleront dans notre village !



Bonne lecture !

Jean-Jacques
VERHAEGHE
Maire de Biernois

Bienvenue à :

Eden VANIEMBOURG né le 31 mai 2024

Elyo HACHE né le 10 juin 2024

Félicitations !

Gaëlle DECLERCK & Valentin DUBAL
se sont pacés le 6 mai 2024

Elise FREGOLENT & Quentin ROGNAT
se sont mariés le 25 mai 2024

Romane LECHANTRE & Romain MAHIEUW
se sont mariés le 15 juin 2024

Adeline DYCKE & Yohan WEISPECKER
se sont mariés le 13 juillet 2024

Viviane & Yves SENAME
ont fêté leurs Noces d'Or le 10 août 2024

Ils nous ont quittés :

M. Laurent BERNARD
le 7 juin 2024 à l'âge de 59 ans

M. Patrick DASSONNEVILLE
le 12 août 2024 à l'âge de 65 ans

Permanence du maire

M. le Maire et ses adjoint(e)s tiennent permanence le **jeudi de 17 h à 19 h** en mairie de Biernois, sur rendez-vous.

Les rendez-vous se prennent auprès de l'accueil de la mairie, par téléphone au **03.28.68.26.66** ou par mail : **mairie@bierne.fr**

Les dates clés à venir :

> **14 septembre - 14h>22h** : Fête médiévale de Biernois, enceinte de la salle multi-activités

> **21 septembre - 20h** : "La Band'as Co fait sa fêria, salle Louis-Puget

> **28 septembre - 8h>12h** : Don du sang, salle multi-activités

> **29 septembre** - Passage du "Marathon de la bière" sur Biernois

> **5 octobre - 13h** : Banquet des aînés offert par la municipalité, salle Louis-Puget

> **12 octobre - 14h30** : Tournoi de belote du Ping-Pong Club Biernois, salle multi-activités

> **20 octobre - 14h30** : Journée "Octobre Rose" - Marche organisée par Bierunning & Marche / Cours de Yoga organisé par Yoga Biernois / thé dansant organisé par Diatonic

> **Du 21 au 31 octobre** : ACCUEIL DE LOISIRS

> **26 octobre - 19h** : Séance d'initiation collective à la country par les Feet on Fire Line Dancers de Biernois, salle Louis-Puget

> **27 octobre - 14h** : Loto de l'AAPE, salle Louis-Puget

> **31 octobre - 19h** : soirée Halloween organisée par les Bierenaeres, salle Louis-Puget

Retrouvez tous les temps forts de l'année sur le site internet :

www.bierne.fr

Bierne a un nouveau Conseil municipal

Suite aux élections municipales des 23 et 30 juin 2024, le nouveau conseil municipal de Bierne s'est réuni le samedi 6 juillet 2024 afin d'élire le nouveau maire de la commune.

Les membres du conseil ont voté et c'est Jean-Jacques VERHAEGHE qui a été élu maire de Bierne.

S'en est suivi le vote pour la désignation du nombre d'adjoints au maire qui sont au nombre de 5, et le vote des adjoint(e)s.

Ont été élu(e)s :

- > M. Bertrand VANHERSEL, 1er adjoint
- > Mme Julie FIERES, 2e adjointe
- > M. Jean-Baptiste LEDOUX, 3e adjoint
- > Mme Karine VANDEVOORDE, 4e adjointe
- > M. Pascal DEBRUYNE, 5e adjoint



Retrouvez la liste complète des élu(e)s municipaux, ainsi que leur délégations, sur le site internet de la commune www.bierne.fr, ou en flashant le QR Code ci-dessus.

Résultats de la consultation publique sur la reconstruction du pont du Petit-Millebrugghe

Comme nous vous l'annoncions à la fin du mois de juillet, les études pour la reconstruction du pont du Petit-Millebrugghe avancent selon le planning prévu, et la CCHF - qui est en charge de la reconstruction de ce pont - avait demandé à la commune de se prononcer sur le choix d'un pont à SIMPLE ou DOUBLE voie.



Jean-Jacques VERHAEGHE, maire de Bierne, a annoncé ces résultats, et donc le choix de la commune, à M. André FIGOUREUX, président de la CCHF.

Ils se sont rencontrés afin de faire le point complet sur ce dossier et discuter des modalités à venir : dates d'interventions précises, protocole des nuisances, possibilité d'installation de feux tricolores afin de sécuriser ce carrefour, mise en place d'une passerelle piéton-vélo, etc...

Rappelons le planning général du projet : démolition du pont existant à l'automne-hiver 2024-2025, début de construction du nouveau pont en février 2025, livraison à l'été 2025.

Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne électorale, la municipalité a souhaité que ce soit VOUS, Biernoise et Biernois, qui décidiez du choix final de ce pont, à travers une consultation publique menée du 31 juillet au 14 août dernier.

Voici les résultats de cette consultation :

- > Nombre de votants : **402**
- > Nombre de voix pour un pont à SIMPLE voie : **244** (soit **60,70 %** des votes)
- > Nombre de voix pour un pont à DOUBLE voie : **158** (soit **39,30 %** des votes)

Fête du village le samedi 14 septembre !



Oyez ! Oyez ! Le **14 septembre** prochain, le comité des fêtes organise, en partenariat avec l'association Med'Aventure, la fête du village de Bierne, édition 2024 !

Et grande nouveauté cette année, nous vous proposons de faire un bond dans le passé, et plus précisément à l'époque du moyen-âge...

Au programme ce jour-là, dans l'enceinte de la Salle Multi-Activités de Bierne :

- > Des **animations gratuites** de 14 h à 18 h : château gonflable, archery tag, lancer de hache, initiation à la forge, jeux flamands, mini-ferme pédagogique et initiation bolas...
- > Un **concert-folk** vers 20 h
- > Et enfin pour clôturer la journée, vous pourrez admirer un **cracheur de feu** accompagné de ses **jongleurs de bolas enflammés** !

Réservez dès à présent votre après-midi du samedi 14 septembre, la journée sera historique !

La Band'as Cô fait sa féria, 3e édition !

Banda la plus septentrionale de France, créée et basée à Bierne depuis toujours, la Band'as Co organise chaque année en septembre un concert géant.

Vous l'aviez adorée en 2022 et 2023, la voici de retour en 2024 : la 3e édition de la Band'as co fait sa féria !

- > **Samedi 21 septembre**, à partir de 19 h
- > Salle polyvalente Louis-Puget
- > Dresscode : rouge et blanc (en mode féria !)



- > Entrée 2 € (en partie reversés à l'association 1pas2plus)

Nouveauté : mise en place d'un portail famille

Toujours en quête d'amélioration, la commune de Bierne, en collaboration avec NFI, met à votre disposition un "Portail Famille" administré par notre service enfance-animation.



Le site <https://notreportail.fr/>, dédié à vos réservations pour le **restaurant scolaire**, les **accueils périscolaires** et les **accueils extrascolaires** (pendant les vacances), garantit :

- > Une gestion simplifiée des réservations
- > Plus d'autonomie et de possibilités pour les familles
- > Un service plus respectueux de l'environnement

Grâce à votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur, rendez-vous sur <https://notreportail.fr/>, désormais unique moyen de réserver vos prestations.

Pour toute aide ou renseignement, vous pouvez contacter le service communal "enfance-animation" au **07.67.66.58.30** ou par mail enfance.animation@bierne.fr

Nos enfants ont effectué leur rentrée des classes dans une école complètement rénovée, dont les abords sont sécurisés et éclairés ! Nous souhaitons une excellente année scolaire à tous les petits (et grands) biernois !

Les associations biernoises recrutent pour la rentrée !

Notre commune est riche de nombreuses associations, aux activités très variées : associations sportives, de chant, de loisirs, culturelles, du Souvenir ou encore de traditions, elles sont nombreuses à vous proposer de les rejoindre pour cette rentrée de septembre 2024 !



- Vous voulez (re)faire du sport ?
- Vous engager au service des autres ?
- Participer à la vie de la commune ?

Retrouvez la liste de toutes nos associations, ainsi que leur domaine d'activité, sur les pages dédiées du site internet de la commune www.bierne.fr, ou en flashant le QR Code ci-contre.

Téléphone, mail, page Facebook, ... Vous trouverez sur chaque fiche le moyen de contacter l'association qui vous intéresse !



Retour sur la pollution du canal du nouveau Bieren Dyck

Le 5 août dernier, une pollution du cours d'eau "Nouveau Bieren Dyck" a été constatée à l'entrée de la zone industrielle du Bierendyck, route de Socx, par un agent municipal lors de sa prise d'eau habituelle sur ce site.

Il a immédiatement alerté la mairie, ainsi que les pompiers, la Gendarmerie Nationale et le service assainissement de Noréade qui sont arrivés très rapidement sur site, en présence de Jean-Jacques VERHAEGHE, maire de Bierne.

Un barrage flottant a été posé à l'entrée du canal de Bergues afin de limiter les risques de propagation de la pollution.

Cette pollution, d'origine industrielle, a été vite contenue grâce à l'intervention rapide des pompiers et de Noréade, et la mise en place du barrage flottant.

Le pompage des polluants a été effectué, ainsi que le nettoyage et le curage des canaux, et des analyses sont réalisées pendant un mois afin de surveiller l'évolution de la qualité de l'eau.

L'enquête menée par la Gendarmerie et la DREAL devrait permettre de savoir précisément l'origine de cette pollution, et ainsi éviter qu'elle ne se reproduise à l'avenir.

La propreté du village, c'est l'affaire de tous !

Une commune agréable, c'est une commune où le vivre ensemble est l'affaire de tous et de chacun.

Le vivre ensemble, c'est le respect des autres, de son environnement et de son cadre de vie, la propreté de nos rues, de nos trottoirs et de nos espaces verts, le sentiment de sécurité et le respect que l'on doit à chacun. Mais ce n'est pas une mince affaire...

La propreté est une attente forte des habitants, et les services de la commune font le maximum tous les jours pour rendre notre village agréable en assurant l'entretien des espaces publics.

Rendre la ville propre est un perpétuel "combat", notamment contre les incivilités de toutes sortes, de ceux qui ne respectent pas les règles de vie commune.

Il nous appartient à tous, commune, habitants et usagers, de respecter et protéger notre environnement.

Chaque geste compte, il s'agit d'un effort collectif à réaliser tous les jours, sans relâche et tout au long de l'année, pour que la propreté soit durable, que notre village reste propre, beau, accueillant et agréable à vivre.

Merci à toutes et tous pour votre implication dans la propreté de NOTRE commune, c'est l'affaire de tous !

Expression politique de l'opposition municipale

Groupe "Bierne, Ensemble, On va plus loin" :

Biernoises, Biernois,

Vous nous retrouverez rapidement dans notre prochaine publication.

Mme leleu
Mme Boulogne
M Fontaine
M Cappelaere

Groupe "Continuons d'agir pour Bierne" :

Nous profitons de ce magazine pour remercier ceux qui nous ont soutenus lors des élections. Nous serons votre voix. Concernant les travaux du village nous sommes ravis de voir l'aboutissement des travaux votés et commandés avant les dernières élections municipales tels que : le chantier de réfection de l'éclairage publique en/hors agglomération ainsi que la mise en place de l'éclairage des chemins piétonniers autour de l'école. En effet, en 2023, au cours de la conception de ce chemin, nous avons prévu la mise en place de fourreaux en prévision du chantier de renouvellement de l'éclairage afin de pouvoir mettre ces potelets. Espérons que cela améliorera votre quotidien. Y a-t-il des réunions de chantier avec le syndicat Territoire d'Énergie ? Pourquoi l'éclairage de nuit n'est pas rétabli ? Pourquoi des poteaux gênants pas déplacés comme prévu lors de la commande ?

Concernant le pont du P'tit Millebrugge : nous nous félicitons que le planning annoncé en avril dernier soit maintenu.

Vous avez des questions ou suggestions, contactez-nous sur notre page Facebook "continuons d'agir pour BIERNE"